



Université Blaise Pascal

phénoménologie(s) de l'expérience corporelle



COLLOQUE
INTERDISCIPLINAIRE



Organisé
par le
LAPRACOR
EA 3690
Pratiques Corporelles

2 et 3 novembre 2006

Clermont-Ferrand

Maison de la recherche

appel à communications
vous avez jusqu'au 10 juillet 06
pour nous contacter

Contact : M. Biache Marie-Joseph
UFR STAPS, BP 104, 63172 Aubière Cedex
M-Joseph.BIACHE@univ-bpclermont.fr

Colloque Phénoménologie(s) de l'expérience corporelle Clermont-Ferrand. 2-3 novembre 2006

Appel à communications

les 2 et 3 novembre 2006, le Laboratoire d'Anthropologie des Pratiques Corporelles —équipe locale SOI, EA 3690— organise à Clermont-Ferrand un colloque interdisciplinaire.

Thème général du colloque :

« L'expérience, en tant qu'habitus personnel, est la sédimentation des actes accomplis au cours de la vie par la disposition naturelle à épouser ce qui est vécu . Cette sédimentation est essentiellement déterminée par la manière dont la personnalité, en tant qu'elle est cette individualité particulière, se laisse guider par des actes de sa propre expérience, et, tout autant, par la manière dont elle laisse agir sur elle, en les acceptant de son plein gré ou en les rejetant, certaines expériences faites par d'autres ou certaines expériences transmises. » (Edmund Husserl, in La philosophie comme science rigoureuse).

La définition que propose E. Husserl reste a-technique et laisse l'expérience dans le champ de l'éprouvé. Pour autant l'expérience est non seulement connaissable, mais contient en elle-même une forme de connaissance que la démarche habituelle de la science risque de ne pas apercevoir.

Son rapport aux choses —les objets de l'expérience— n'apparaît clairement que s'il est soumis au regard, que s'il s'éclaire comme phénomène, que si une synthèse entre expérience des choses et vision du phénomène est réalisée.

La question de l'expérience corporelle se pose dans ce cas de manière aporétique : que reste-t-il du corps lorsque l'expérience est contemplée ? Comment maintenir le corps dans l'expérience selon le mode d'un *donner originaire* ?

En *partant d'en bas* (E. Husserl), en rapportant les unes aux autres les phénoménalités d'expérience. L'expérience corporelle se présente comme irrémédiablement particulière dans sa saisie et indubitablement partagée dans son sens.

Tout ce qui concerne l'expérience de l'autre et ainsi la communauté elle-même est donc réductible au sens et exprimable en termes de sens. (Michel Henry. Phénoménologie matérielle)

Le colloque accueille toutes les tentatives d'investigation de l'expérience corporelle dans la mesure où elles adoptent, par nécessité, une optique phénoménologique.

La phénoménologie est la science des phénomènes. Cela signifie qu'elle est une description, antérieure à toute théorie et indépendante de toute présupposition, de tout ce qui se propose à nous, en qualité d'objet, dans quelque ordre ou quelque domaine que ce soit. Comprise comme une description, la phénoménologie implique le rejet de toute hypothèse, de tout principe ayant une valeur unificatrice réelle ou supposée à l'égard d'un groupe de connaissances et, finalement d'un secteur de la réalité qui trouverait en lui une règle d'intelligibilité, voire une condition nécessaire à son existence. (Michel Henry. L'essence de la manifestation).

Les travaux et réflexions présentés pourront se placer dans le cadre d'une phénoménologie stricte, mais aussi se rattacher à des perspectives plus méthodologiques qui utilisent la référence à la phénoménologie comme fondement de méthode.

Le colloque *phénoménologie(s) de l'expérience corporelle* n'occultera aucun débat théorique, ni ne négligera aucun type d'investigation concrète. En cela il est interdisciplinaire.

Thèmes d'interventions

Ces thèmes sont des indications et ne sont pas limitatifs.

Réflexions sur la notion d'expérience corporelle : perspectives phénoménologiques

- ◆ expérience et corps
- ◆ dynamique de l'agir
- ◆ expérience et jugement corporels
- ◆ le problème de la constitution de l'expérience corporelle
- ◆ expérience corporelle propre/expérience corporelle partagée
- ◆ expérience corporelle et liberté
- ◆ temps, histoire, sujet de l'expérience corporelle
- ◆ etc

Analyse de l'expérience corporelle

- ◆ expérience pour soi
- ◆ la compréhension de l'expérience d'autrui
- ◆ expérience connue/expérience éprouvée
- ◆ nature ou natures de l'expérience corporelle
- ◆ l'écriture de l'expérience corporelle
- ◆ genèse/transformation de l'expérience corporelle
- ◆ etc

Descriptions de l'expérience corporelle

- ◆ expériences corporelles habituelles/inhabituelles
- ◆ expériences corporelles limites
- ◆ « faire » une expérience corporelle
- ◆ conditions de la description de l'expérience corporelle
- ◆ décrire la maladie
- ◆ expérience de la vieillesse
- ◆ etc

Transmission de l'expérience corporelle

- ◆ constitution sociale de l'expérience corporelle
- ◆ expériences corporelles partagées/collectives
- ◆ expériences corporelles et propagation sociale
- ◆ « injonctions corporelles »
- ◆ expérience corporelle pour autrui
- ◆ etc

Méthodes d'investigations de l'expérience corporelle

- ◆ conditions d'une méthodologie phénoménologique
- ◆ méthodes centrées sur le sujet
- ◆ types de méthodes d'investigations phénoménologiques
- ◆ etc

Modalités

Les propositions de communication (une page, Times New Roman, 12, interligne simple) devront parvenir par courriel, en pièce jointe, au plus tard le 10 juillet 2006 à Marie-Joseph Biache.

M-J.Biache@tele2fr

ou

M-Joseph. BIACHE@univ-bpclermont.fr

Comité scientifique du colloque :

Marie-Joseph Biache, Université Blaise Pascal, Clermont-Ferrand

Nathalie Depraz, Université Paris 4

marc Durand, Université de Genève

Laurent Jaffro, Université Blaise Pascal, Clermont-Ferrand, IUF

Louis Quéré, EHESS, Paris

Pierre Vermersch, IRCAM-CNRS

Georgiana Wierre-Gore, Université Blaise Pascal, Clermont-Ferrand

Comité d'organisation :

Membres du Laboratoire d'Anthropologie des Pratiques Corporelles
Étudiants du Master Sciences Humaines et Sociales mention STAPS

Organisation scientifique :

Les communications retenues seront faites dans le cadre d'ateliers ou en séances plénières selon leur nombre. Chaque demi-journée sera introduite par un conférencier invité.

les textes des communications seront susceptibles d'être publiés après expertise dans un ouvrage portant sur le thème du colloque.

Organisation matérielle :

Le colloque se tiendra à la Maison de la Recherche de l'Université Blaise Pascal, à Clermont-Ferrand.

Le coût de l'inscription du colloque, fixé à 60€ par personne, comprenant les déjeuners des deux journées, les pauses café, ainsi que les résumés des communications retenues.

Pour les étudiants le coût est de 10€, sans les repas.